À propos du 150ème anniversaire de la Commune de Paris

samedi 13 mars 2021, par René MERLE

L'anniversaire du 150ème anniversaire de la proclamation de la grande Commune de Paris approche, et les articles, les rétrospectives, les numéros spéciaux, les rééditions se multiplient.
Chacun y trouvera de quoi satisfaire sa curiosité sur les origines du mouvement, sa diversité politique et idéologique, son assise sociale, le rôle des femmes, l'œuvre majeure qu'il eut à peine le temps de tenter dans ses deux brefs mois d'existence, ses hésitations et ses naïvetés (ah, la Banque de France que l'on respecte), et la sauvagerie inouïe de la répression versaillaise [1] .
Chacun y trouvera aussi la tarte à la crème de « La Commune et nous », essayant de nous persuader que la Commune n'est pas un astre mort, un papillon à épingler dans un album, mais un ardent brasier où forger l'épée de nos combats présents.
Ce qui ma foi me semble bien vrai, à condition de le dégager des récupérations opportunistes et souvent hypocrites, et de la nostalgie stérile.
Ainsi, en plein hollandisme « socialiste » anti social, du texte voté par l'Assemblée nationale le 29 novembre 2016, proclamant « la réhabilitation des victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871 » !
Ainsi du romantisme révolutionnaire qui s'enivre des photos des dernières barricades dans un Paris désormais haussmannien.
Dans un article écrit en mai 1907 [2], balayant le recours à la violence révolutionnaire devant la politique anti sociale et répressive de Clémenceau, Jaurès écrivait en célébrant le souvenir de la Commune de Paris :
« Le syndicalisme et le suffrage universel, maniés par les fortes mains des prolétaires deviendront les tout puissants leviers de l'émancipation sociale. Jusque dans l'effort passionné et véhément de libération se reflètera la sérénité du monde nouveau pressenti par nos consciences, et nous nous souviendront de l'atrocité des répressions bourgeoises, non pas pour haïr les hommes et frapper les individus, mais pour hâter l'ordre de justice où la haine n'aura plus de sens ».
Loin de moi l'idée de mettre en doute la sincérité et l'optimisme de Jaurès dans cette conviction d'un prochain passage pacifique au socialisme dans la légalité républicaine. N'était-ce pas d'ailleurs ce que la compagnon de Marx, Engels, n'avait cessé de répéter dans ses dernières années [3] ?
Beaucoup d'eau a depuis passé sous les ponts, et nous ne pouvons que nous interroger sur l'avènement de ce « monde nouveau » que Jaurès appelait « serein ».
Le suffrage universel a, à maintes reprises, porté au pouvoir les héritiers de Jaurès, et l'on sait ce qui en est advenu.
Les conquêtes sociales n'ont été de leur fait que lorsqu'elles ont été imposées par une vague de fond sociale.
Mais le souvenir de la terrible répression versaillaise est là pour nous signifier que si cette vague de fond s'attaque aux fondements du Pouvoir, elle trouvera devant elle la force la plus brutale et la plus impitoyable.
Sommes-nous prêts à assumer cette évidence ?

Notes

[1] Ajoutons que depuis longtemps le site incontournable des Amies et Amis de la Commune de Paris a accumulé une énorme documentation. https://www.commune1871.org

[2] Vous en trouverez l'intégralité et la présentation du contexte dans mon billet : https://renemerle.com/spip.php?article521

[3] Cf. : https://renemerle.com/spip.php?article1954